

Onglet › Suivis des Salaires

Salaires

Pour accéder à votre suivi des salaire, cliquez sur le pictogramme n°14



Vous serez redirigés sur cette page :

RAPPORTS			
17/10/2022		11/12/2022	Valider
SALAIRE À VERSER			
Semaine	Collaborateur	Salaire fixe d0	Salaire variable d0
N° 49			
N° 48	Daniel WILSON [792]		225 \$
N° 47			
N° 46			
N° 45			
N° 44			
N° 43			
N° 42			
Ligne 1 à 8 sur 8 lignes			
TAXES À PRÉLEVER			
Semaine	Collaborateur	Taxe d0	
N° 49	Bradley HENDERSON [674]	227 \$	
	Chris MCKAY [1571]	10 025 \$	
	Daniel WILSON [792]	466 \$	
	Hakimoto JONES [673]	1 365 \$	
	Isa SANTOS [1266]	122 \$	
	Levin MILES [280]	2 792 \$	
	Logan ROSS [1585]	2 763 \$	
	Rogan BLUE [826]	16 528 \$	
	Touffe BODIA [1779]	296 \$	

Grâce à la pills, vous pouvez choisir si vous facturez sur le compte entreprise et ensuite vous versez un salaire à vos employés. Ou, vous pouvez faire facturer les employés sur leurs comptes personnels et ensuite ils vous verseront une taxe en fin de semaine.

SALAIRE À VERSER				Rechercher:
Semaine	Collaborateur	Salaire fixe dû	Salaire variable dû	
N° 49				
N° 48	DN (792)		225 \$	••
N° 47				
N° 46				
N° 45				
N° 44				
N° 43				
N° 42				

Si vous optez pour le versement de salaire en fin de semaine, il vous suffit de regarder dans la colonne "salaire variable dû", de faire le virement au salarié concerné (en jeu) et de valider en cliquant sur le petit "✓" pour mettre à jour la page des suivis financiers étant donner que les salaires sont déductibles d'impôts. A noter que le versement de salaire est a effectué à partir des lundis pour la semaine précédente.

NB: Si vous optez pour un salaire fixe, le montant à payer et à valider se trouvera dans la colonne "salaire fixe dû".

=====

=====

TAXES À PRÉLEVER				Rechercher:
Semaine	Collaborateur	Taxe dû		
N° 49	DN (674)	•• 227 \$		
	DN (1571)	•• 45 025 \$		
	DN (1992)	•• 446 \$		
	NS (673)	•• 1 305 \$		
	NS (1266)	•• 122 \$		
	NS (240)	•• 7 762 \$		
	NS (1385)	•• 2 763 \$		
	NS (826)	•• 16 528 \$		
	NA (579)	•• 756 \$		

Si vous optez pour que vos employés facturent les clients sur leurs comptes personnels, le procédé est le même mais à l'envers. Les salariés, tout au long de la semaine factureront sur leurs comptes personnels et, chaque lundi, ils verseront la taxe dû sur le compte de l'entreprise. Après avoir reçu le virement, vous cliquez sur "✓" pour mettre à jour la page des suivis financiers étant donner que les salaires sont déductibles d'impôts.

Révision #4
Créé 16 novembre 2022 16:59:57 par SaülLazaro
Mis à jour 11 décembre 2022 04:17:06